

Paris, le 8 juin 2020

### **Alerte de la filière française de la levure :**

Pour son développement en France, l'industrie de la levure demande un accès sécurisé à ses matières premières

**La filière française de la levure s'est mobilisée pour répondre rapidement aux besoins alimentaires des français en cette période de Covid-19. Elle alerte cependant sur les difficultés qu'elle rencontre depuis plusieurs mois en matière d'approvisionnement en coproduits sucriers, indispensables à la fabrication de la levure. Elle demande des mesures rapides pour garantir le développement de la production de cette ressource essentielle présente en France.**

### **Les producteurs de levure sur le pont pour répondre aux enjeux alimentaires**

Le secteur de la levure est un domaine d'excellence française, la France est d'ailleurs le leader mondial dans la fabrication de cet ingrédient. La crise sanitaire a révélé la valeur de cette ressource essentielle : sans levure, plus de pain dans les boulangeries et les supermarchés. Les capacités de production sur le territoire ont permis de répondre à la très forte hausse de demande de levure, notamment des consommateurs qui ont redécouvert le goût de faire leur pain à domicile.

Les ruptures de stock rencontrées ici et là en cette période montrent l'importance de cette filière locale qui est également porteuse de nombreuses solutions d'avenir. Dans un contexte de réchauffement climatique, les producteurs de levure apportent des solutions naturelles pour répondre aux enjeux de la transition agricole et de la durabilité de la chaîne alimentaire en production végétale, grâce au biocontrôle, dans les élevages pour réduire l'utilisation des antibiotiques, dans la santé humaine avec les probiotiques ou encore dans le développement de protéines végétales en France.

### **Les biocarburants ne doivent pas se développer au détriment de notre souveraineté alimentaire**

Malgré ses nombreux atouts et alors qu'elle alimente tout un écosystème d'acteurs, le développement de la filière de la levure sur le territoire français est bloqué. Sa matière première, les co-produits du sucre, est de plus en plus utilisée pour la production de bioéthanol en France. Cet usage non alimentaire des cultures bloque le secteur de la levure, qui doit déjà importer plus d'1/3 de ses besoins en co-produits de sucre.

La sécurisation des approvisionnements sur le territoire national est pourtant stratégique et la crise sanitaire actuelle nous rappelle combien les enjeux de souveraineté alimentaire sont devenus prioritaires. A la veille d'un nouveau projet de loi de finances rectificatif, **la filière demande le soutien des pouvoirs publics pour garantir ses approvisionnements en France de co-produits du sucre** à partir de betteraves françaises. Le développement du bioéthanol-carburant ne doit pas se faire au détriment de l'alimentation. Alors qu'un plan de relance se prépare, il est capital de préserver nos ressources stratégiques afin de garantir aux français une alimentation sûre, saine et tracée.

#### **La CSFL**

La CSFL représente les producteurs de levure en France dont elle défend les intérêts. Leur métier est de valoriser une matière première riche et naturelle essentielle pour les Français et l'économie de la France : la levure.

#### **Contacts Presse**

Agence Wellcom  
Valérie Lassalle - 06 34 43 50 33  
csfl@wellcom.fr